


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Agrigoroaei Stefan ;Agrigoroaei Stefan (supplée Van den Broucke Stephan) ;Van den Broucke Stephan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> * Les fondements de la psychologie de la santé ; * Les postulats de la psychologie de la santé ; * Le « métier » du psychologue de la santé ; * Les représentations de la maladie ; * L'état de santé d'une population et la qualité de vie ; * Les comportements de santé et les croyances sur la santé ; * Aspects bio-psycho-sociaux des conditions suivantes : stress, cancer, obésité, VIH, cardiopathie coronarienne, douleur * Aspects bio-psycho-sociaux des comportements suivants : consommation de tabac et d'alcool, alimentation et activité physique, participation au dépistage.
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec les notions de base de la psychologie de la santé au sens large.</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise à amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> * être capable d'identifier les variables du modèle bio-psycho-social et leurs articulations par la connaissance de différents outils d'observation et d'analyse (A1). * être à même de sélectionner les données et théories pertinentes face à des situations de maladie ou en vue de prévenir leur survenue (partim A2). 1 * pouvoir comprendre et expliciter les principales méthodes de prévention et d'intervention en psychologie de la santé (B1). * Il devra également identifier les différents acteurs impliqués en référence aux modèles de prévention et d'intervention exposés au cours (partim B2). * être conscient, en tant que professionnel des sciences psychologiques, des aspects organisationnels et déontologiques en matière de pratiques et de recherche en psychologie de la santé (E3). * pouvoir utiliser autant un raisonnement et une démarche de type hypothético-déductif qu'inductivo-hypothétique, comprendre les forces et faiblesses inhérentes aux méthodologies utilisées, (E1) et discerner les spécificités d'une approche scientifique plutôt que naïve du domaine (E2). <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les modalités relatives à l'évaluation certificative sont décrites et disponibles sur le site du cours sur la plateforme Moodle
Bibliographie	Ogden, J. (2018). Psychologie de la santé, De Boeck, Collection Ouvertures Psychologiques.
Faculté ou entité en charge:	EPSY

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	4	LPSP1202	
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie	LOGO1BA	4		